

Conseil d'établissements lausannois case postale 5032 - 1002 Lausanne

PV pour adoption lors de la prochaine séance de Commission le 18 avril 2013

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu Lundi 7 février 2013, de 18h00 à 19h00

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu, à Lausanne

Parents: Mme Mireille Lapointe, M. Waheed Hassab Alla
Professionnels: MM. Julien Eggenberger, Luc Schläppi (directeur)

Autorités politiques : MM. Daniel Bürgin, Bertrand Picard

Organisations: Mme Joëlle Wagnières, MM. Claudio Marra, Vincent Pobelle

Excusés/absents: Mmes Joana Benoît, Sylvie Guex, Ursula Horn, Virginie Maluira Kanefu Miavivullulu,

Florence Rachez

1. Madame Mireille Lapointe préside la séance qui débute à 18h00.

2. Le PV de la séance du 17 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité. Merci à son auteur (e).

3. Thème du jour : Préparation du festival « Vennes-Arts » du mois de mai : Courrier d'information :

Mallaury Redard, chargée de communication pour le comité d'organisation du festival, participe à la réunion, et elle nous présente le document d'information qui sera envoyé aux parents des élèves.

La Commission salue le gros travail d'épuration effectué pour aboutir à ce document, et formule quelques remarques :

- Préciser les horaires de la manifestations.
- Indiquer qu'il s'agit de faire participer les élèves ET leurs proches.
- « But »: Enlever la 1ère phrase.
- Prévoir une réunion de préparation avec les parents bénévoles.
- Dans l'étoile jaune en 2ème page : « Souhaitez-vous être plus que spectateur ? Faites-nous profiter de vos talents pour l'organisation ».

Proposition d'actions de la Commission lors du festival :

- Il est souhaité que les membres de la Commission soit présents et visibles à tour de rôle tout au long du festival. Cette présence pourra prendre différentes formes, avec notamment le service de l'apéritif lors de la partie officielle, le jeudi 23 mai à 17h00. Les membres de la Commission pourraient également arborer un badge.
- Il est évoqué le fait de faire la promotion de la Commission notamment auprès des parents qui pourraient être intéressés d'y participer. Cette information pourrait être donnée lors de la réunion de préparation.
- Il n'y aura pas de stand spécifique de la Commission, cela ne représentant pas beaucoup d'intérêt. Par contre si un stand d'acceuil/information est installé à l'entrée, ce serait intéressant d'y être.
- Un membre de la commission siégera dans le jury d'Incroyable Talent.
- Il faudra inviter les Président(e)s des autres commissions d'établissement, ainsi que le Conseil des établissements.

M. Eggenberger présente le concept du festival :

Le festival « Vennes-Arts » se déroulera sur 3 jours, du 23 au 25 mai 2013, de 16h00 à 22h00.

Il y aura une petite scène « off » sous le préau à l'extérieur, avec des prestations gratuites. + des stands nourriture.

Une scène plus importante dans le Centre d'Animation, avec des prestations un peu plus importantes. Dans la grande salle de Vennes auront lieu les spectacles et animations les plus importantes : comédie musicale, « incroyable talent »...

L'accès aux prestations qui se dérouleront au centre d'accueil et à la grande Salle sera payant.

Il n'y aura rien dans les bâtiments scolaires.

Sur place sera mise en place une communication visuelle par affichage ; un flyer de présentation avec le programme sera distribué.

Pour le parking, les démarches sont en cours, mais cela ne devrait pas poser de problème.

Le budget :

M. Eggenberger présente le budget prévisionnel. Celui-ci devra s'équilibrer avec les recettes des entrées, et les subsides publics qui devraient se monter à environ 10 000 à 12 000 francs.

Discussion sur le prix d'entrée. Volonté générale de ne pas faire un prix d'entrée trop cher, mais ne pas non plus dévaluer les prestations proposées. Il ne doit pas être un obstacle mais le but est tout de même de remplir les salles de spectacle.

Le prix d'entrée individuel devrait se situer autour de 15.-/adulte. Idée de proposer une carte « famille ». La gratuité sera accordée aux enfants de moins de 6 ans.

Ce sera au comité d'organisation de décider, en fonction entre autres des discussions avec la Commission d'établissement.

Il faudra trouver un système de contrôle simple pour les entrées, pourquoi pas des bracelets de couleur qui pourraient être sponsorisés.

4. Accueil Parascolaire:

Madame Lapointe a participé à la restitution de Mme de Kerchove, et apporte le document de synthèse qu'elle a reçu.

Echanges autour de cette thématique qui intéressera certainement la Commission lors d'une prochaine séance.

Monsieur Schlaeppi donne quelques informations à ce sujet. Il indique que la prochaine rentrée scolaire est un chantier énorme, avec des changements radicaux à prévoir, comme par exemple la disparition de la notion de « classe ».

En marge de ces discussions, la Commission devra également se prononcer sur le nouveau règlement scolaire de l'établissement qui est actuellement en cours de rénovation.

La prochaine réunion de la Commission d'établissement d'Isabelle-de-Montolieu aura lieu le jeudi 18 avril à 18h00 dans la salle de réunion du collège.

M. Pobelle prie l'assemblée d'excuser déjà son absence car il devrait prendre un congé professionnel de 6 mois à compter du 1er avril prochain.

Madame la Présidente clôt la séance à 19h15.

Le secrétaire de séance, Vincent Pobelle

SEPS/14.03.2013

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 19 fax 021 315 60 04 Christine.gonzalez@Lausanne http://www.Lausanne.ch